

LES TARIFS

Les tarifs sont modulables en fonction du type d'accompagnement et du nombre d'heures. En fonction du lieu de l'intervention, des indemnités kilométriques au tarif en vigueur seront à prévoir.

La première rencontre n'est pas facturée. (étape ②)

LE PAIEMENT

Le paiement peut s'effectuer en chèque emploi service universel (CESU).

Ce dispositif vous offre deux avantages:

- avantages fiscaux (si vous êtes imposables, vous bénéficiez d'un abattement de 50% de ce qui a été versé)
- démarches simplifiées.

Pour plus d'informations : <http://www.cesu.urssaf.fr>

Des aides peuvent vous être accordées :

- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) :

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est destinée à soutenir les personnes qui assurent la charge d'un enfant en situation de handicap.

- La PCH, prestation de compensation du handicap :

C'est une aide personnalisée qui permet de financer une aide humaine pour les personnes en situation de handicap.

Une demande via un dossier est à remettre à la MDPH pour la validation et l'évaluation de la somme attribuée.

Je peux vous aider dans la constitution des dossiers.

Lieux d'intervention

Istres, Entressen, Saint Mitre, Martigues, Fos sur Mer, Port de bouc, Miramas, Chateauneuf les Martigues et les communes limitrophes.

Magali GRAZIANO
Éducatrice spécialisée diplômée d'État

AUTISME ET HANDICAP

Bouches du Rhône

Magali Graziano

Éducatrice spécialisée diplômée d'État

INTERVENTION A DOMICILE

- ▶ Communication expressive visualisée
- ▶ Accompagnement éducatif individualisé
- ▶ Méthodes éducatives et comportementales
- ▶ Inclusion sociale
- ▶ Conseil et soutien à la famille

Tél : 06 33 16 10 79
Email : graziano.magalie@neuf.fr